

N°2022-10/63B

Objet : FOURNITURE DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES DECHETS ACTE MODIFICATIF N°1.

L'an deux mille vingt-deux, le 05 octobre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	10
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés donnant procuration : Nathalie PINEAU donne procuration à Thierry DEL POSO
Jean ROMEO donne procuration à Dominique ANDRAULT

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT.

Date de convocation : 28 septembre 2022

Le Président expose à l'Assemblée,

En raison du contexte géopolitique actuel, les cours des matières premières ont fortement augmenté.

Le marché de fourniture de bacs est concerné par ces hausses. Il y aura donc un surcoût matière de 6,44€/bac pour l'ensemble des commandes passées au titre de la deuxième période de l'accord-cadre n°20201236ACB.

Cet acte modificatif présente un effet rétroactif sur ladite période.

EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

🗳️ **APPROUVE** l'acte modificatif n°1 du marché de « Fourniture de bacs roulants pour la collecte des déchets » ;

🗳️ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'acte modificatif de l'accord-cadre n°20201236ACB.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20221005-2022-10-63B-DE
Date de télétransmission : 10/10/2022
Date de réception préfecture : 10/10/2022